

## **Rayonnements ionisants**

Dispositions applicables

<b>Dispositions issues du code du travail</b>	<b>Dispositions spécifiques aux industries extractives</b>
Code du travail > Partie Réglementaire > Partie IV : Santé et Sécurité au Travail > Livre IV : Prévention de certains risques d'exposition > Titre V : Prévention des risques d'exposition aux rayonnements > Chapitre I : Prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants	<u>Décret n°80-331 du 07/05/80 portant Règlement Général des Industries Extractives &gt; Annexes &gt; Titre : Rayonnements ionisants (partie protection de environnement abrogée à compter du 1er juillet 2018, partie protection du personnel abrogée à compter du 10 novembre 2019)</u>

**Source URL:** [https://sstie.ineris.fr/taxonomy\\_term/337](https://sstie.ineris.fr/taxonomy_term/337)